



**PREAVIS MUNICIPAL 02-2026**  
**Demande de crédit de CHF 24'000.--**  
**Complexe scolaire « Le Bruel » et UAPE « La Boîte à Malices »**  
**Pose de films adhésifs anti-chaleur sur 12 fenêtres orientées sud à l'école et sur 2**  
**fenêtres orientées sud-ouest à l'UAPE**

---

Dossier traité par : Anne Bujard Deutsch

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

## 1. Préambule

Depuis de nombreuses années, des températures élevées ont été constatées au sein des salles de classes du Complexe scolaire « Le Bruel » orientées sud (côté préau) et au sein de l'UAPE, côté sud-ouest. Cette problématique a retenu l'attention de la Municipalité. Le fait que les instituteurs doivent donner leurs cours dans le couloir central, ne lui semble pas acceptable.

En lien avec le Plan Energie Climat Communal (PECC) auquel la Commune a souhaité adhérer, la Municipalité vous présente une solution efficace qui permettra de réduire la température dans les salles de classes orientées plein sud et au réfectoire et 1<sup>er</sup> étage de l'UAPE. Concrètement, cette technologie permettra de réduire significativement les apports solaires responsables des surchauffes estivales.

## 2. Description

Le film anti-chaleur Prestige 70 fait partie d'une collection haut de gamme reposant sur une technologie nanotechnologique multicouche composée de plus de 200 couches polymères ultrafines.

Contrairement aux films métallisés traditionnels à effet miroir, il est quasiment transparent et ne modifie pas l'esthétique du bâtiment, ce qui permet de préserver l'apparence de l'école et de l'UAPE. Il conserve par ailleurs une excellente luminosité naturelle des locaux (70 % de transmission lumineuse).

Sa structure permet de filtrer sélectivement le rayonnement solaire : une grande partie des infrarouges responsables de la chaleur est rejetée (jusqu'à 62 % de l'énergie solaire totale), tandis que 99,9 % des UV sont bloqués. Cette technologie non métallisée évite par ailleurs tout effet miroir marqué ainsi que les risques de corrosion. Il en résulte une baisse de température de l'ordre de 6 à 8 degrés.

Cette technologie présente plusieurs avantages importants :

- **Transmission lumineuse de 70%**, rendant le film pratiquement invisible une fois posé ;
- **Rejet jusqu'à 62 % de l'énergie solaire totale** ;
- **Blocage de 99,9 % des UV**, contribuant à limiter la décoloration du mobilier et supports pédagogiques ;
- **Absence de métal : pas d'effet miroir marqué**, pas de corrosion dans le temps.

Bien que la baisse de température dépende de plusieurs paramètres (surface vitrée, ventilation, inertie du bâtiment, protections existantes), cela se traduit par une sensation de confort thermique accrue pour les élèves, les enseignants et les éducatrices, une atténuation des zones les plus chaudes ainsi que des pics de températures à la mi-journée.

Cette réduction des gains solaires peut également contribuer à limiter le recours à la climatisation ou à en optimiser l'efficacité, lorsque celle-ci est présente.

Le film est conçu pour une grande durabilité et sa technologie non métallisée lui confère une très bonne stabilité dans le temps (pas d'oxydation ni de dégradation prématurée).  
En pose verticale, il bénéficie d'une garantie fabricant de 10 ans, couvrant notamment le pelage, la fissuration, le décollement ou la décoloration.

Enfin, en cas de bris de vitrage, le film peut contribuer à retenir une partie des éclats de verre. Cet aspect reste toutefois informatif : il ne s'agit pas de la fonction première de ce produit, qui demeure avant tout la performance thermique et le confort solaire.

### 3. Détail des coûts

Description		Montant CHF
Prestige 70 Exterior	6 fenêtres situées au rez-de-chaussée (école)	10'987.80
Prestige 70 Exterior	6 fenêtres situées au 1 <sup>er</sup> étage (école)	10'987.80
Prestige 70 Exterior	2 fenêtres situées au rez et au 1 <sup>er</sup> étage (UAPE)	2'202.80
<b>TOTAL BRUT</b>		<b>24'178.40</b>
Rabais quantité (20%)		-4'835.70
Préparation & déplacement		100.00
Divers et imprévus		2'800.00
<b>TOTAL HT</b>		<b>22'242.72</b>
TVA (8.1%)		1'801.66
<b>TOTAL TTC</b>		<b>24'044.38</b>
<b>TOTAL TTC arrondi</b>		<b>24'000.00</b>

La durée d'amortissement selon le mode MCH2 sera de 10 ans.

### 4. Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

#### Le Conseil communal de La Rippe

vu le préavis municipal n° 02-2026 relatif à la demande de crédit de CHF 24'000.-- pour la pose de films adhésifs anti-chaleur sur 12 fenêtres orientées sud du Complexe scolaire « Le Bruel » et sur 2 fenêtres orientées sud-ouest de l'UAPE,

lu les rapports des deux commissions chargées d'étudier cet objet (Gestion-Finances et Travaux),

attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

#### Décide

- d'approuver le préavis municipal 02-2026 relatif à la demande de crédit de CHF 24'000.-- pour la pose de films adhésifs anti-chaleur sur 12 fenêtres orientées sud du Complexe scolaire « Le Bruel » et sur 2 fenêtres orientées sud-ouest de l'UAPE,
- d'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 24'000.-- lui permettant de réaliser ces travaux.
- d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 24'000.--.

Ainsi délibéré par la Municipalité, dans sa séance du 9 mars 2026, pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :  
  
Olivier Tappy



La Secrétaire :  
  
Nathalie Jenni Kohler

Annexe : Fiche technique